

**CERTIFICAT D’ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE**

**CHIEN**



❖

**CARACTERISTIQUES**

Compagnon de l’homme par excellence, votre chien est unique. Adopter un chien représente un engagement et une responsabilité importante, car il va partagez votre vie durant plus d’une dizaine d’années. Ainsi que l’affirme le dicton « tel maître tel chien », chacun peut trouver le chien qui correspond à son mode de vie.

Le chien est un animal fidèle, affectueux et sociable qui demande beaucoup d’affection et qu’on lui consacre du temps.

Avec plus de 400 races de chien, le meilleur compagnon de l’homme est certainement l’animal domestique qui présente la plus grande diversité que ce soit au niveau

de la taille et du poids, de la longueur du poil, et de la variété de la robe.

**ALIMENTATION**

Le chien est un carnivore à tendance omnivore. Son régime alimentaire doit être équilibré et adapté à la fois à son stade de vie et à son état sanitaire. Il peut être nourri à partir d’aliments industriels ou bien à partir de rations ménagères. De l’eau fraîche en permanence et des gamelles nettoyées.

**ENTRETIEN / SOINS**

Votre chien nécessite des soins courants pour le maintenir en bonne santé. Une visite annuelle chez le vétérinaire pour faire un bilan de santé, les vaccinations recommandées, et la mise en place d’une lutte préventive contre les parasites.

**Les promenades et les parties de jeux**sont des moments privilégiés pour votre chien et représentent un moyen très important de rapprochement avec vous. C’est lors de **ces balades**que le chien va pouvoir**exercer son flair et satisfaire son besoin d’exploration. L’éducation du chien doit être positive, par l’intermédiaire de récompenses (alimentaires, caresses, félicitations verbales, etc… et la création d’une relation de confiance avec vous.**

Afin d’éviter une reproduction incontrôlée, cause de surpopulation des animaux errants et des abandons, la stérilisation est vivement recommandée.

**PARTICULARITES**

L’odorat du chien est 1 million de fois plus efficace que celui de l’homme.

**IDENTIFICATION**

L’identification du chien est obligatoire.

C'est l’I-CAD qui gère le fichier national d'identification des nouveaux animaux de compagnie en France [www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr)

NB : L’abandon d’un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité est un délit pénal sanctionné par une peine pouvant aller jusqu’à 3 ans d’emprisonnement et 45.000 euros d’amende. La non-identification est passible de 750 euros d’amende.

**ENGAGEMENT FINANCIER**

L’espérance de vie du chien est de 8 à 15 ans en fonction de sa race.

L’estimation du coût d’entretien moyen annuel d’un montant variable à prévoir pour un chien est de 400 à 1000 euros (hors frais de santé).

*N’hésitez pas à suivre les conseils de votre animalerie, de votre éleveur ou d’une association de protection animale.*

❖

Ce certificat d’engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. Il a été élaboré par les équipes du PRODAF compétentes (titulaires de l’ACACED).

Mention à recopier ci-dessous de façon manuscrite :

**« Je soussigné(e) NOM / PRENOM m’engage expressément à respecter les besoins de mon chien »**

Fait à : Le :

Nom, prénom et signature de la personne qui s’engage à assurer le bien-être de son animal, après avoir pris connaissance de l’ensemble des informations ci-dessus :